

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2024



RESULTATS EXERCICE 2023

BUDGET PRIMITIF 2024

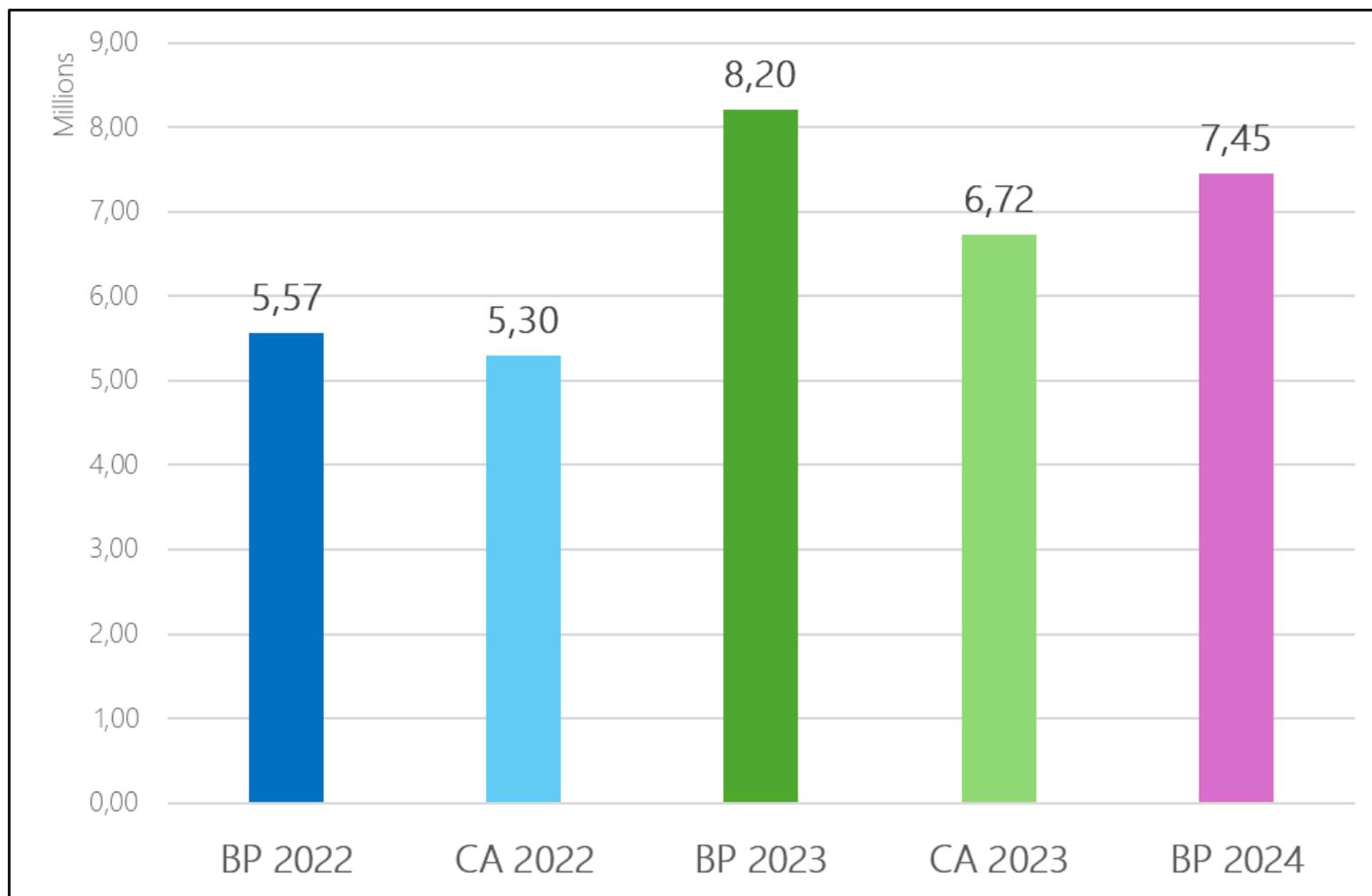
Les grandes masses du fonctionnement

	PREVISIONNEL 2023	REALISE 2023	PREVISIONNEL 2024
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	33 808 546	36 352 045	33 911 663
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	3 548 648	3 548 648	4 468 776
TOTAL RECETTES	37 357 194	39 900 693	38 380 439
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	34 638 478	32 583 516	34 726 493
DOTATION ET VIREMENT POUR L'INVESTISSEMENT	2 718 716	2 848 401	3 653 946
TOTAL DEPENSES	37 357 194	35 431 917	38 380 439
RESULTAT		4 468 776	

Les grandes masses de l'investissement

	PREVISIONNEL 2023	REALISE 2023	PREVISIONNEL 2024
RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 295 428	5 667 757	5 884 807
DOTATION ET VIREMENT DU FONCTIONNEMENT	2 718 716	2 848 401	3 653 946
TOTAL RECETTES	11 014 144	8 516 158	9 538 753
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 130 253	7 708 672	9 462 348
DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	883 891	883 891	76 405
TOTAL DEPENSES	10 014 144	8 592 563	9 538 753
RESULTAT		- 76 405	

Une évolution des charges à caractère général impactée par les énergies



Mais une exécution financière prudente:

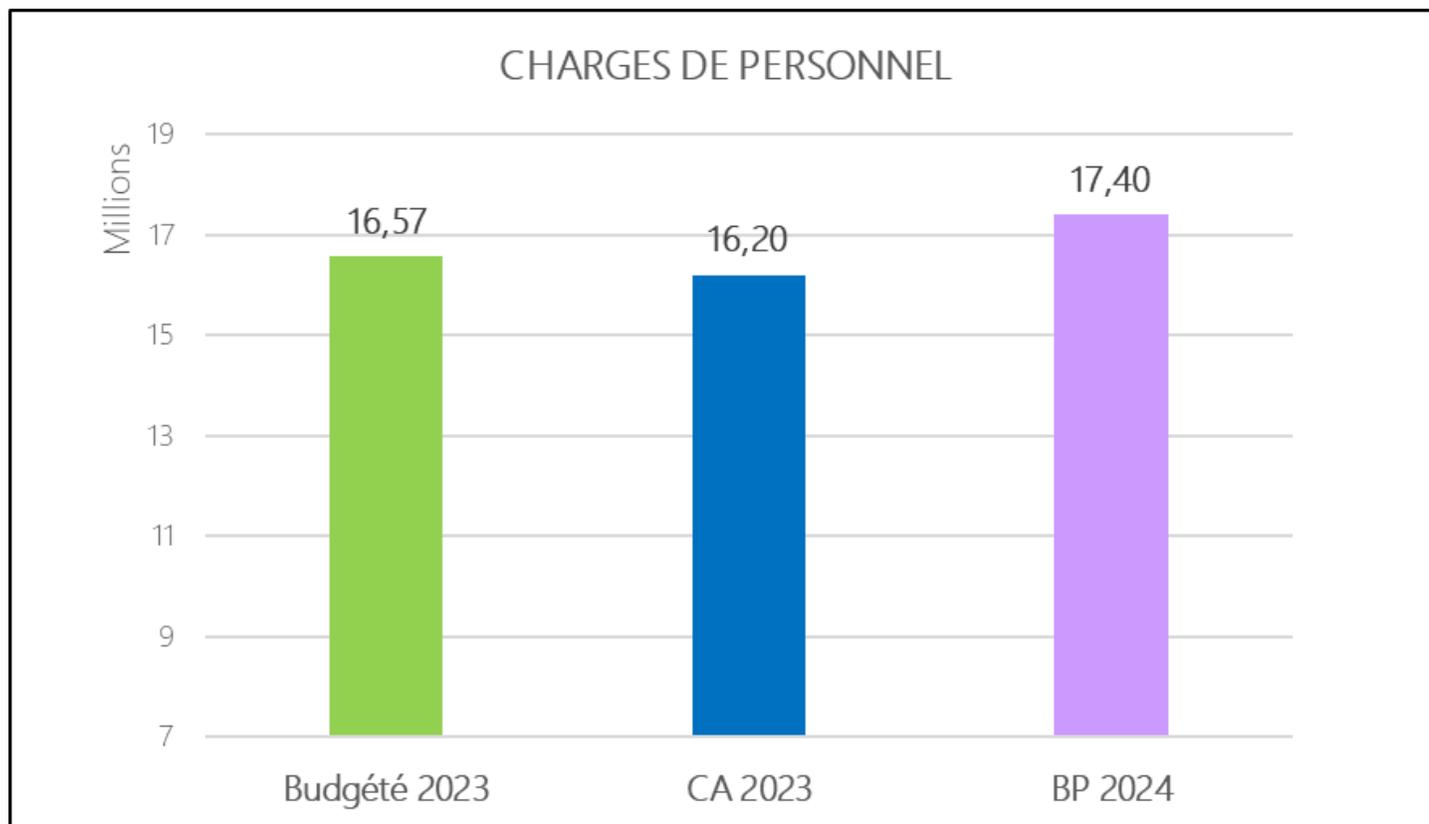
-1,3 M€ de crédits
« énergies » non
consommés en 2023

-180 000 € de crédits
hors énergies non
consommés en 2023

Et par de nouvelles dépenses en 2024

- Cotisation assurance dommage aux biens: + 116 730 € (*nouvelle consultation à lancer*)
- Indemnité dans le cadre d'un protocole d'accord transactionnel : 70 014 € (*exceptionnelle et compensée par la reprise de la provision de 82 000 €*)
- Entretien et réparations des équipements et terrains : + 115 420 € (*maintien et mise aux normes du patrimoine*)
- Location de nouveaux locaux (Fourchette et tournevis, pôle social, PMI) : 77 981 € (*développement des projets municipaux*)
- Bilan carbone : 9 700 € (*exceptionnelle*)
- Sorties périscolaires et classes externées : + 42 677 € (*enrichissement de l'offre*)
- Augmentation de la prise en charge des tickets repas du personnel : + 18 800 € (*soutien aux commerçants et aux agents*)
- Frais de formation : + 18 264 €
- Renforcement de la sécurité informatique : + 43 830 € (*fin du programme de sécurisation*)
- Jeux olympiques et développement des animations culturelles : 30 327€ (*exceptionnelle*)
- Frais d'actes et de contentieux : + 15 000 €

Une évolution des charges de personnel



+ 0,76 M€ en 2024 dont :

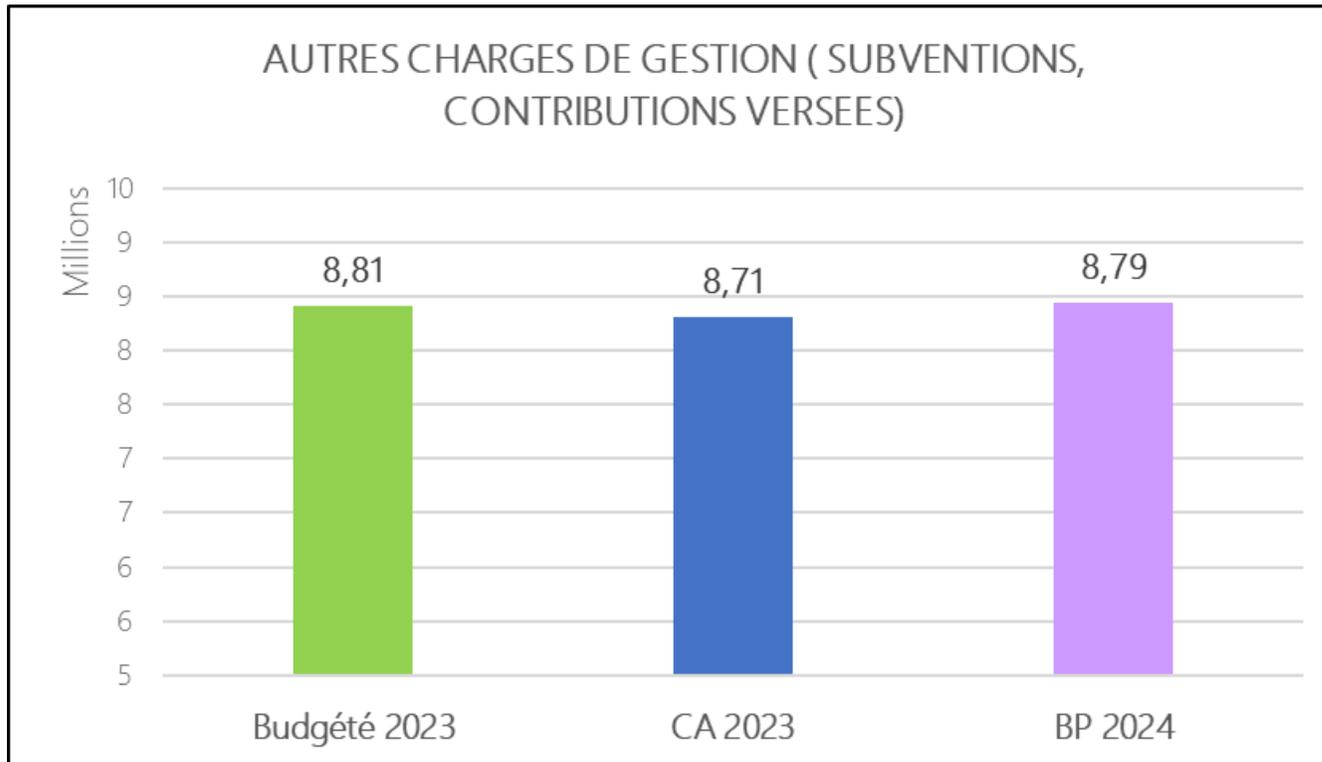
+ 161 747€ liés à l'augmentation du point d'indice

+ 155 500 € liés au versement de la prime pouvoir d'achat

+ 144 742 € liés à la création de 4 postes

+ la contractualisation de 11 vacataires

Un maintien des autres charges de gestion



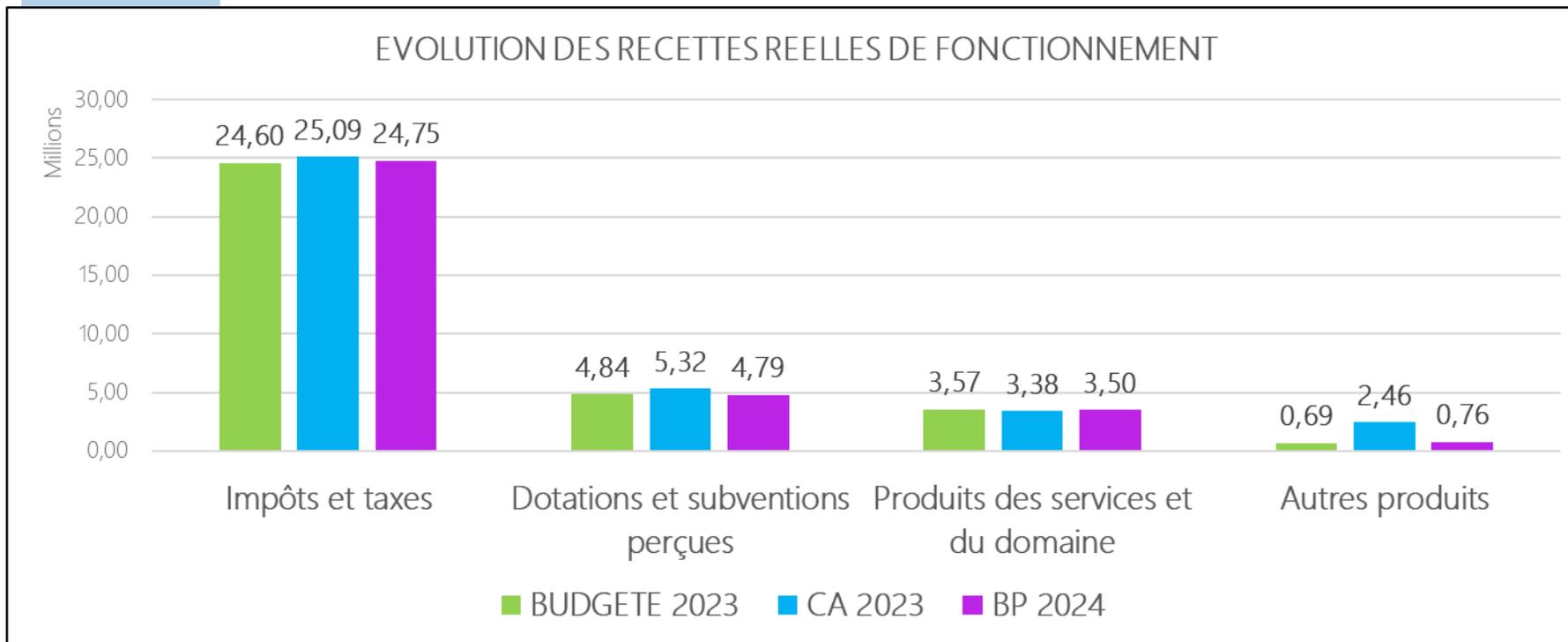
+ 182 615€ pour le **Fonds de compensation des charges transférées versé à GPSO**

-91 348 € pour la subvention au budget annexe de l'ATRIUM en raison du non-paiement de la CFE et de la reprise du résultat excédentaire

+33 120 € pour la gestion du parking de la gare rive droite.

+ MAINTIEN DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2023

Une stabilité des recettes de fonctionnement



+ 103 117€ de recettes réelles de fonctionnement

Revalorisation des tarifs des services publics de 3,9 % : + 54 885 €

Revalorisation forfaitaire des bases de fiscalité de 3,9 % : + 645 000 € par rapport au réalisé 2023

Mais :

- 183 381 € de redevances d'occupation du domaine public liées aux chantiers
- 600 000 € de droits de mutation en raison d'un secteur immobilier en berne
- 50 000 € de dotation globale de fonctionnement

Une évolution tarifaire des services inférieure à l'inflation moyenne constatée en 2023

Augmentation de l'ensemble des tarifs des services publics et des redevances d'occupation du domaine public de **3,9%** :

Concessions dans les cimetières, mise à disposition d'équipements communaux, redevances d'occupation du domaine public (emplacement marché, terrasses, emprises liées aux chantiers et de construction et travaux divers, tournages de film...), prestations culturelles, accueil enfance jeunesse, restauration collective, livraison de repas...

→ Une recette supplémentaire attendue de **54 885€**

Pas d'évolution des taux et une fiscalité plus « verte »

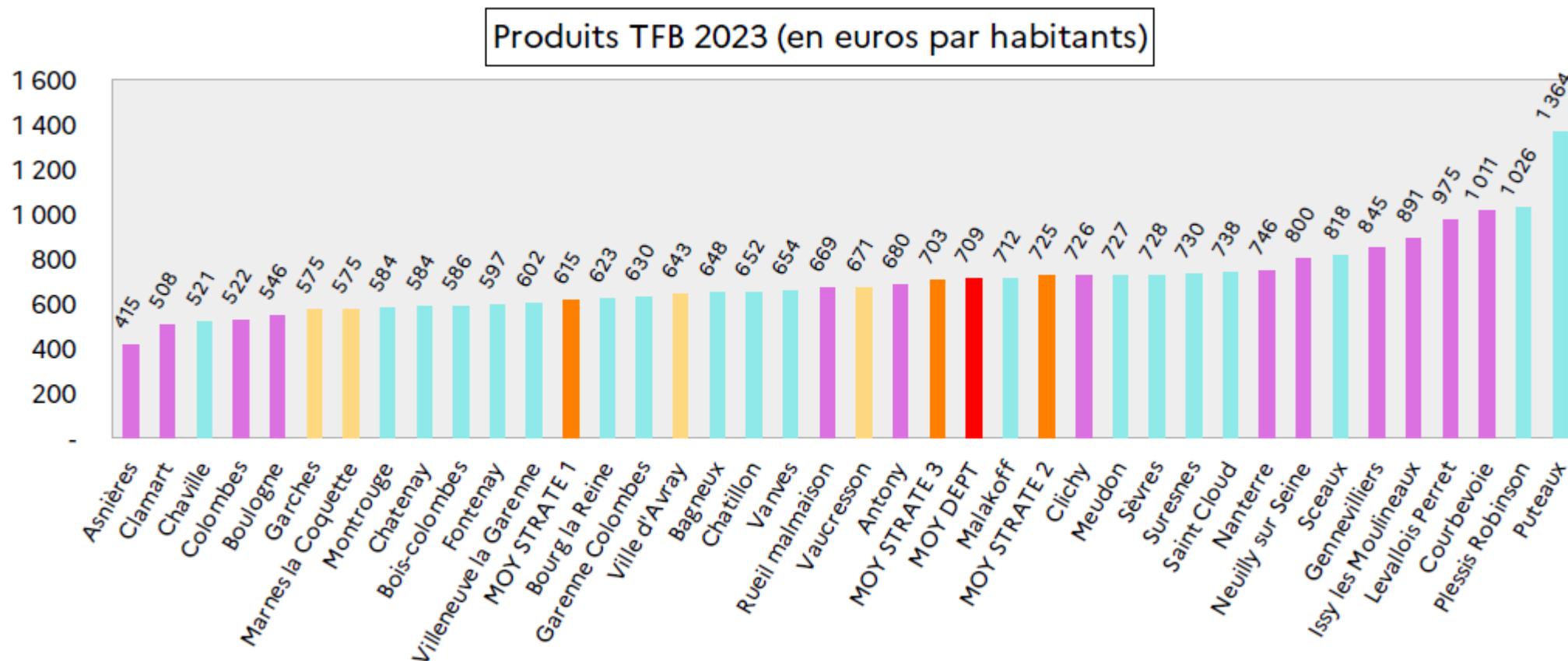
EVOLUTION DU TAUX DE TAXE SUR LE FONCIER BATI DEPUIS 2002



Pas d'augmentation
des taux en 2024

Une **exonération** de TF en faveur des économies d'énergie votée en 2023 qui toucherait **26** Chavillois de 2024 à 2026 :
- **15 135 €** la 1^{ère} année

Un produit de taxe foncière par habitant faible

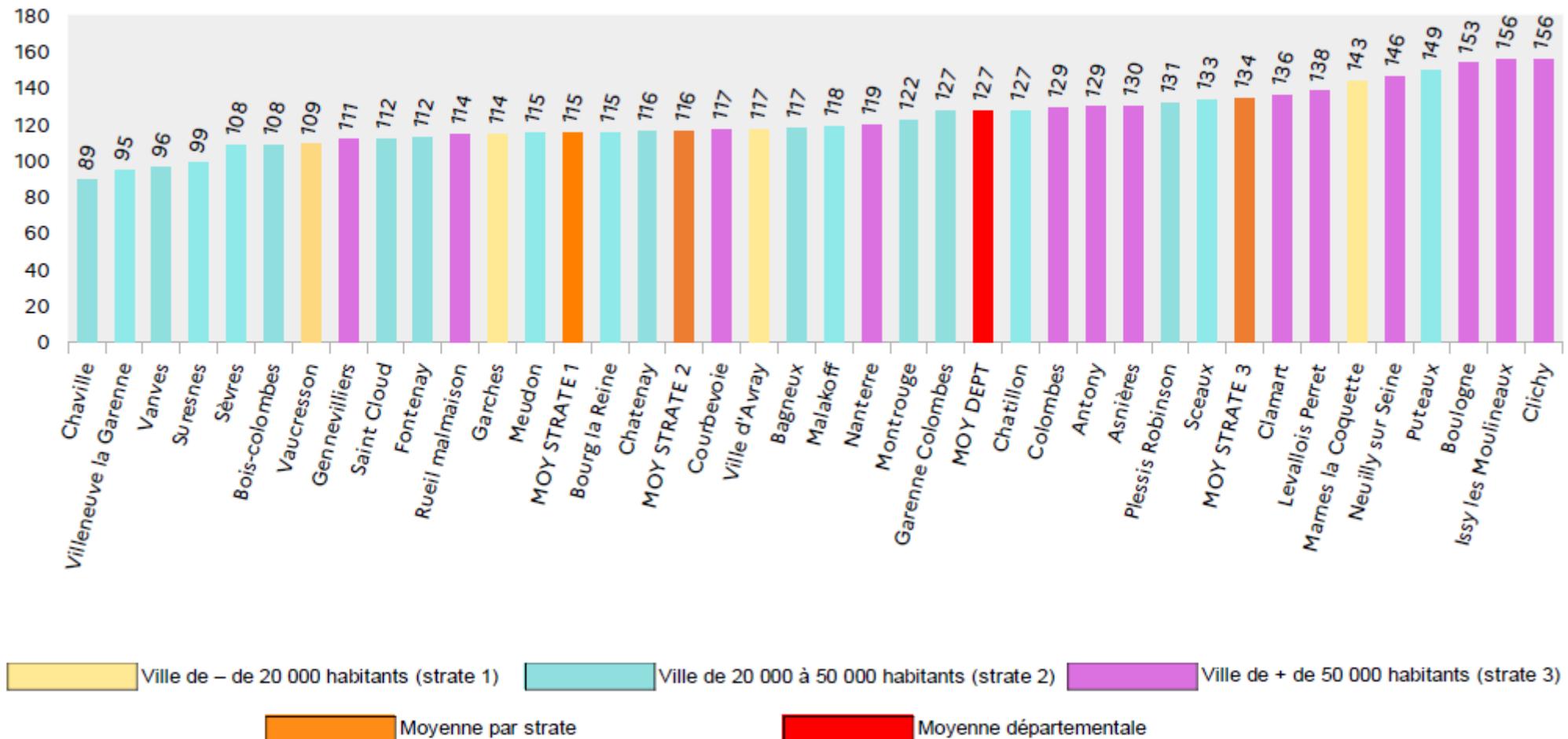


➔ En 2023, Chaville avait le produit de taxe foncière par habitant le plus bas de la strate 20 000-50 000 habitants du Département avec **521 € par habitant**



Un produit de TEOM par habitant le plus faible des Hauts-de-Seine

Produit TEOM 2023 (en €/hab)



Les projets pluriannuels de rénovation thermique des équipements

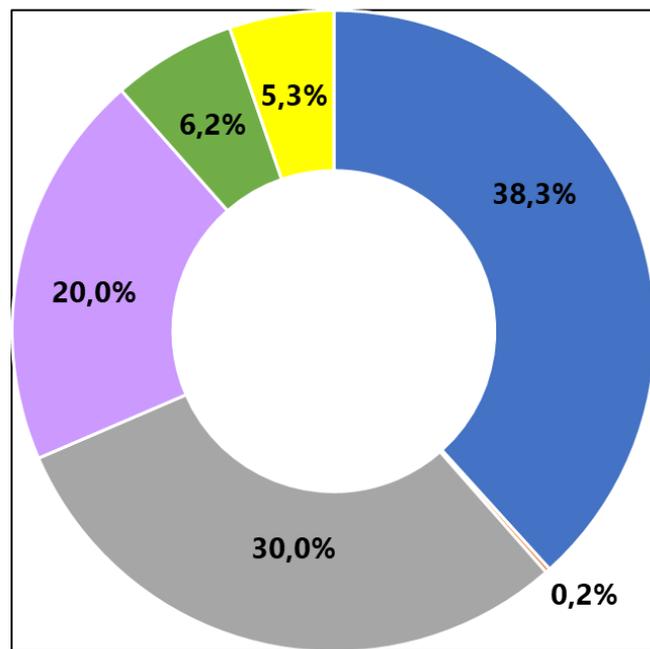
Opération	Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026
Ecole élémentaire Ferdinand Buisson	1,56 M€	0,23 M€	
Requalification du site de Maneyrol (cuisine communale et établissement d'accueil du jeune enfant)	1,55 M€	4,43 M€	
Rénovation énergétique du site du Muguet	0,16 M€	0,51 M€	0,33 M€
Démolition- reconstruction crèche la Chaloupe	0,88 M€	1,41 M€	
Coût hors subventions notifiées et demandées (Région, Département, CAF, DSIL, Métropole du Grand Paris, SIGEIF, AESN...)	4,15 M€	6,58 M€	0,33 M€

Le financement prévisionnel des investissements

EMPRUNT

Inscription comptable
d'un emprunt d'équilibre
2,8 M€

Pas de déficit
antérieur à couvrir



- AUTOFINANCEMENT
- EMPRUNT D'EQUILIBRE
- DOTATIONS

- CESSIONS
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
- AUTRES (DONT OPERATIONS PATRIMONIALES)

AUTOFINANCEMENT

=

Virement de la section de
fonctionnement
2,07 M€

+

Dotation aux
amortissements
1,6 M€

Une bonne capacité de désendettement

EVOLUTION DU CAPITAL RESTANT DU SANS NOUVEL EMPRUNT

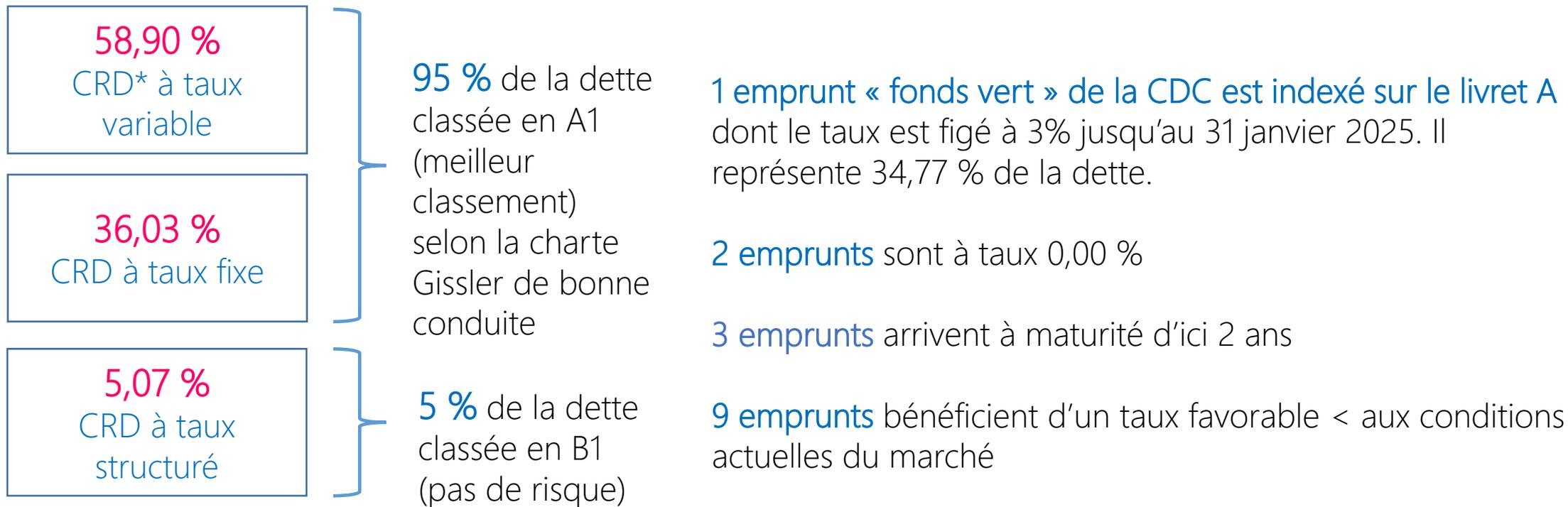


	% de désendettement d'ici 5 ans	% de désendettement d'ici 10 ans
Chaville	49 %	74 %
<i>Seuil minimal observé pour les collectivités</i>	31 %	55 %

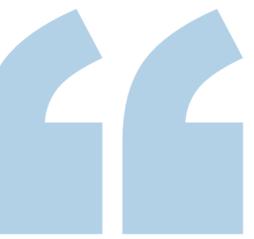
12 296 952€
Capital restant dû
au 1^{er} janvier 2024

1 715 492€
Annuité due sur 2024

Une dette saine et sans risque majeur

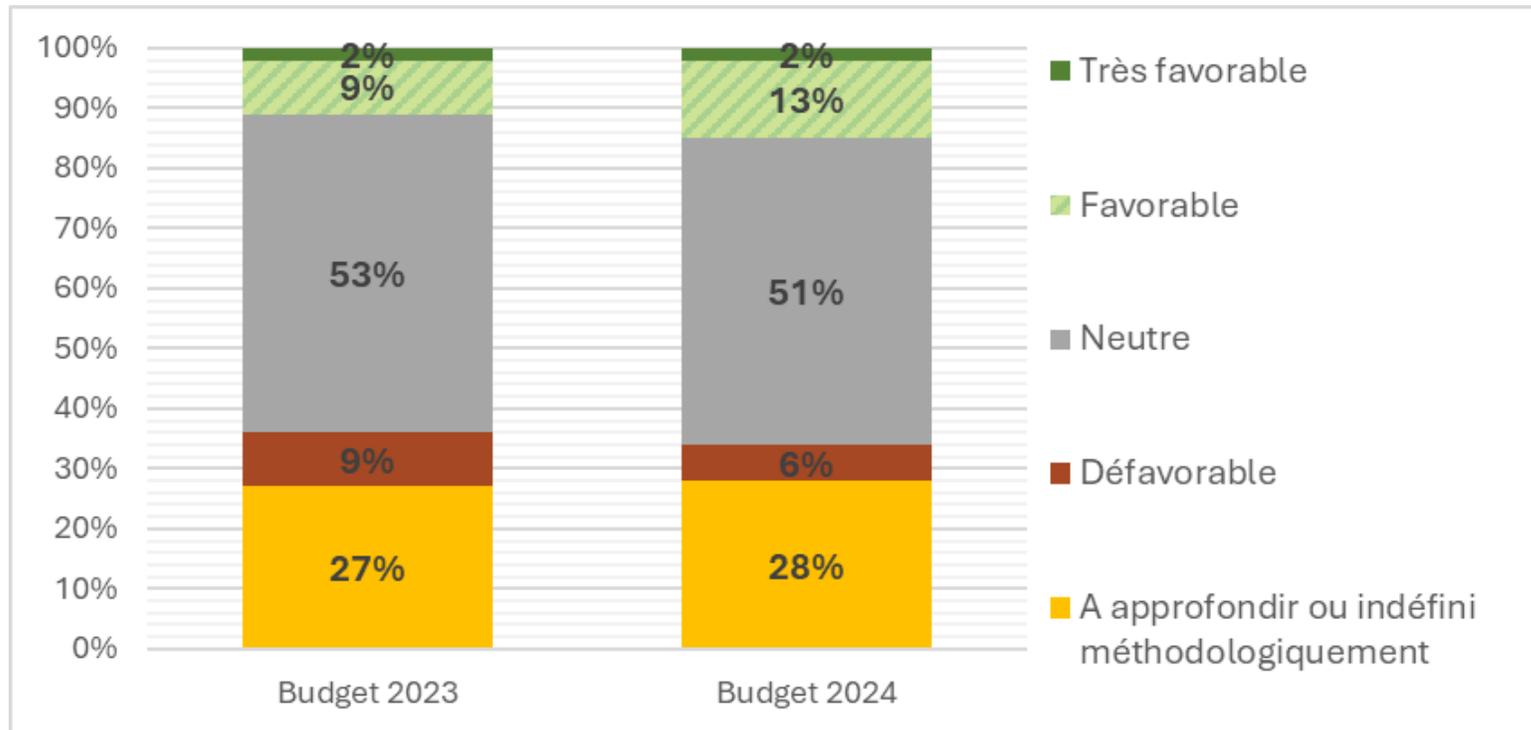


*CRD = Capital Restant Dû



Une évaluation climat du budget 2024 constante

EVALUATION 2023/2024 SANS LES CHARGES DE PERSONNEL





Des pistes d'amélioration du budget climat pour les années à venir

- Préparation de la future délégation de service public de réseau de chaleur par géothermie pour répondre à des enjeux environnementaux et sociaux
- Construction de la cuisine communale pour répondre à des enjeux environnementaux (bio, circuits courts...) et d'économie sociale et solidaire
- Poursuite du programme de rénovation thermique, ou de construction, des équipements avec l'utilisation de matériaux biosourcés
- Accompagnement du tiers lieux « Fourchette et Tournevis », innovant en matière d'économie sociale et solidaire (inauguration juin 2024)
- Réalisation du bilan carbone de la Ville (étude en cours)
- + 8 véhicules électriques et + 3 véhicules hybrides dans le prochain marché de location des véhicules de la Ville
➔ un coût de carburant estimé à 8 000 €/ an contre 20 000 € actuellement
- 16 véhicules neufs dans le prochain marché de location des véhicules = durée d'utilisation plus longue des véhicules

